

# L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS  
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 381 - Mai 2021

édito

**A**près un premier mai marqué par de nombreuses manifestations colorées, dynamiques, combattives il a fallu que les blacks blocs viennent perturber ces moments de luttes qui avaient un caractère festif et populaire.

**Ce 1er mai, la haine s'est abattue sur ceux qui, face aux choix du gouvernement et du patronat, revendiquent un monde juste, solidaire et durable.**

**La CGT ne se taira pas**

Les salariés, les retraités, la jeunesse s'opposent, dans des conditions très difficiles, mais massivement, à la politique libérale de ce gouvernement.

Les grandes entreprises intensifient les plans sociaux.

Le chômage, la précarité augmentent, l'assurance chômage est attaquée, les salaires et pensions restent bloqués.

Dans le même temps le CAC 40 bat des records, les dividendes explosent, le CAC 40 s'apprête à verser 51 milliards d'euros à leurs actionnaires.

Le capitalisme est prêt à tout pour renforcer la privatisation des moyens de production en permettant au capital d'imposer sa loi : Le profit, rien que le profit et il a trouvé un fidèle serviteur : Macron.

A l'approche des élections politiques, ne faut-il pas réfléchir à renforcer un rapport de force social, sur des revendications des salariés, retraités, de la jeunesse avec l'exigence de services publics nombreux et de qualités.

Nous avons besoin de luttes quotidiennes et soutenues, convergentes pour un changement radical de société.

Le devoir aussi de s'exprimer sur la campagne de déstabilisation de nos armées orchestrée par l'extrême-droite et médiatisée. Notre fédération est intervenue pour alerter la ministre des armées sur les signes qui remontent sur la présence des idées d'extrême-droite dans nos armées.

Il nous faudra, dans les semaines à venir, si nécessaire, avoir une grande réaction afin de construire une société plus juste, débarrassée depuis 76 ans du nazisme.

La CGT, notre syndicat sont des outils pour nous donner les moyens pour la transformer.

Restons mobilisés et attentifs dans les jours et semaines à venir pour des rassemblements revendicatifs.

Renforçons notre outil : La CGT.

Michel Camatte



## sommaire

- Edito **1**

- Le télétravail, c'est bon pour le patronat  
- Levée des brevets sur les vaccins **2**

- La nécessité du lien Nation Armées **3**

- Agenda et activités du syndicat **4**

En encart :

- Pénurie de généralistes  
- Une armée pour défendre la Nation



L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

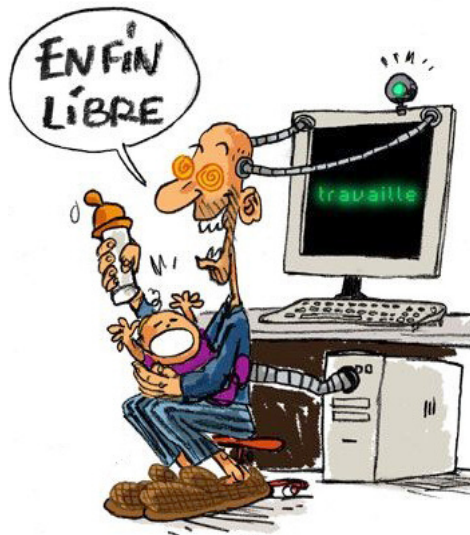
# Le télétravail, c'est bon pour le patronat, ça rapporte !

**Un pic de 8,5 millions de salariés en télétravail en 2020, et rien qu'en mars 2021 plus de 3,7 millions : la productivité a grimpé de 22 % et 230 millions d'euros de PIB ont été préservés en 2020. Mais à quel prix ?**

Le télétravail ça économise des bureaux, de l'électricité, du transport. Et ça asservi ! Les salariés sont à pied d'œuvre chez eux sans compter, sans « distractions » ni « perturbations », sans « pause-café », sans « déjeuner à rallonge », sans « réunions inutiles et perte de temps ».

Oui, le télétravail, ça rapporte, ça rapporte beaucoup au patron !

Et pour les télétravailleurs, isolés à leur domicile, quels pouvoirs des institutions représentatives du personnel par rapport à l'employeur sur le choix du télétravail ? Comment avoir une activité syndicale, comment se défendre ? Quel droit de refus ou de retrait ? Quelle prise en compte des horaires légaux et maxima quotidiens, lorsqu'on travaille longtemps d'arrache pieds par conscience professionnelle ? Que deviennent les heures supplémentaires et leur majoration ? Quel temps de pause,



de déconnexion ? Qui paie les ordinateurs, leur mise à jour, les sièges qui devraient être ergonomiques, l'électricité ? Que deviennent les titres-restaurant et les cartes de transport ?

Sans compter le mal-être, le stress, l'envie de retrouver l'environnement habituel au travail. Quelles garanties vis-à-vis de la vie privée, quelle prise

en charge des enfants chez soi ?

Le gouvernement, la ministre du travail se contentent d'un vague accord national interprofessionnel (ANI), pour ne pas répondre à la question : le télétravail est-il obligatoire ou facultatif ? Macron, Castex, Véran disent oui, c'est obligatoire, et on va sanctionner : mais ils ne disposent d'aucun texte légal !

Rien n'est réglé dans la loi depuis les 14 mois où le télétravail est promu, au lieu de faire vacciner et protéger les salariés sur leur lieu de travail, en y mettant tous les moyens et dispositions nécessaires. Et il y a de plus en plus de ces salariés au bord de la rupture psychique et émotionnelle, soumis sous une triple pression : traiter les dossiers, surveiller et éduquer les enfants !

Une loi régulatrice et protectrice s'impose au plus tôt.

Claude BOUY

## Levée des brevets sur les vaccins COVID : un espoir, et aller au bout

**Alors que l'on ne s'y attendait pas, les Etats-Unis, par la voix de Katerine Tai, ambassadrice américaine chargée du commerce international au sein de l'administration Biden, s'est dite prête à limiter l'empire et les profits des très puissants monopoles pharmaceutiques américains pour privilégier la santé et la vie sur toute la planète, en faisant référence à la proposition faite en 2020 par l'Inde et l'Afrique du Sud de déroger à la propriété intellectuelle de Big Pharma sur les vaccins.**

« Notre administration croit fermement à la protection de la propriété intellectuelle, mais dans le but d'en finir avec cette pandémie, elle soutient la dérogation à cette protection pour les vaccins contre la Covid-19 ». Le message est clair : il est

seulement question d'une suspension temporaire et limitée des brevets aux seuls vaccins, quand l'Inde, l'Afrique du Sud et les dizaines de pays du Sud préconisent son extension aux traitements, ainsi qu'aux technologies et matériels médicaux.

Pour les marchés financiers, c'est déjà trop, et Big Pharma a poussé illico des cris d'orfraie. L'Europe, et Macron, pris de court, naviguent à vue, sans enthousiasme. La présidente de la Commission Européenne, qui se dépeignait fin avril

dans le « New York Times » comme « pas du tout copine avec ceux qui veulent libérer les brevets », s'est dite « prête » à discuter de la proposition des Etats Unis, et non pas de celle de l'Inde et de l'Afrique du Sud. Alors que, tour à tour, l'Allemagne, l'Espagne, la Suède se déclarent à des degrés divers ouverts à la discussion sur la levée provisoire des brevets, la France temporise et louvoie.

Des ministres du gouvernement Macron raillent la perspective, après que les eurodéputés de la LREM, de la droite, des sociaux-démocrates et de l'extrême droite ont rejeté au parlement européen un sous amen-



dement appuyant la demande de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

Macron, dans une de ses gesticulations préférées, y va au culot, et s'est déclaré « tout à fait favorable à ce que la propriété intellectuelle soit suspendue », pour conclure que « ça ne sert à rien ».

Fadaises ! Car cette levée des brevets permettrait la fabrication des vaccins dans de très nombreuses entreprises dans le monde, en France en premier lieu, les géants pharmaceutiques contraints de délivrer les formules chimiques qu'ils conservent jalousement au nom de la propriété intellectuelle.

Un espoir est né, grâce aux pressions internationales et aux initiatives diverses, comme la pétition « pas de profit sur la pandémie » à laquelle la CGT s'est spontanément portée partie prenante.

Poursuivons le combat pour un vaccin bien public mondial.

Claude BOUY

---

## La nécessité du lien **Nation Armées**

***Le magazine Valeurs Actuelles, porteur d'idées d'extrême-droite, a récemment publié une tribune signée par un quarteron de généraux en retraite comme les aurait désignés le Général de Gaulle. Cette évocation du Général de Gaulle n'est pas innocente puisque ladite tribune est parue le 21 avril, date anniversaire de la tentative de putsch à Alger en 1961.***

**B**randissant le spectre des communautarismes, mélangeant sciemment islamisation et banlieue, cette tribune brandit la menace d'une guerre civile à venir, guerre qui nécessiterait l'intervention des forces armées pour préserver nos « valeurs civilisationnelles » (dans le texte).

Et bien évidemment les signataires d'en rajouter en déclarant être « disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation ». Le message est clair !

Cela relève d'une offense aux militaires qui, quelles que soient leurs opinions respecte la discipline des armées et sa subordination au pouvoir politique légitime.

Ceux qui se déclarent avoir « la France » chevillée au corps ont tôt fait de négliger le fait que le nom de notre nation est République Française, foulant ainsi délibérément aux pieds le pacte républicain.

Il est urgent de restaurer le lien Armées Nation, lien qui ne s'est que trop distendu depuis la suppression du Service National. Mais le Service National n'est pas le seul lien de la Nation avec les Armées. Nous, retraités et anciens salariés du Ministère de la Défense avons passé toute notre carrière au service des dites Armées. Toutes et tous nous avons à notre niveau de compé-

tence concrétisé ce lien Armées Nation à travers le concept qui nous est si cher de Défense Nationale.

Peut-être est-il utile à ce stade de rappeler que les deux termes : Nation et Défense apparaissent encore dans un autre concept qui nous est cher, celui de Pôle Public National de Défense. PPND qui sera le thème phare du futur congrès Fédéral, 50ème du nom.

Plus que jamais, devant la menace des idées d'extrême-droite, il est temps que nous avançons sur la bataille des idées. Bien souvent nous avons été en désaccord avec le pouvoir politique en place, bien souvent nous l'avons dénoncé, voire même combattu mais cela s'est toujours fait dans le respect du Pacte Républicain, des individus, et de leur fonction. Jamais nous n'avons remis en cause publiquement ni les compétences ni les capacités d'un Ministre des Armées (Défense) ni celles d'un chef d'Etat Major des Armées comme l'ont publiquement fait certains des signataires de cette tribune fascisante.

Et si problème il y a dans certaines banlieues, celui-ci relève de l'injustice sociale, et nous la CGT, forces de progrès avons des solutions à proposer, à mettre en œuvre.

Michel Canestrelli

## ■ Agenda et activités du syndicat

- **Mercredi 7 avril** : secrétariat avec préparation bureau
- **Jeudi 8 avril** : bureau (Emancipateur, Comité général UCR, compte rendu CE Arsenal, USR 83, actions, congrès FNTE, questions diverses)
- **Lundi 12, mercredi 14, vendredi 16, lundi 19 avril** : secrétariat
- **Jeudi 22 avril** : expédition Emancipateur avec attestation fiscale
- **Mardi 27 avril** : C.E. voir compte rendu joint
- **Lundi 3 mai** : secrétariat (Comité général Arsenal Toulon et UD, congrès USR 83 et Fédéral)
- **Lundi 17 mai** : bureau (point orga, Emancipateur, congrès Fédéral, rencontre Préfecture Maritime, préparation CE du mardi 1er juin)
- **Mardi 1er juin** : CE
- **Etat d'organisation** : 338 FNI encaissés et 20 non réglés, 2 adhésions, 3 continuité syndicale, 3 décès
- **Comité général syndicat Arsenal Toulon** : 24 et 25 juin
- **Comité général UD** : 1er juillet.

## ■ Reprise réunion Commission Exécutive bourse du travail



Il faut noter et se féliciter de la très forte participation des militants de la CE du 27 avril (24 présents et 3 invités : Didier Quatropani arsenal Toulon, Cyril Agostino AIA Cuers, Eric Bousquet DFR/FNTE) et de leur implication dans les riches débats (30 interventions) suite au rapport introductif de Michel Camatte.

**Ce rapport a abordé** : la situation sociale, politique et sanitaire, reprendre aussi notre démarche de terrain et présence impérieuse des retraités à la manifestation unitaire du 1er mai.

Enseignements à tirer des élections dans les Très Petites Entreprises marquées par le bon résultat de la CGT mais avec un faible taux de participation.

A ce jour 334 FNI ont été réglés soit moins 24 par rapport à la fin 2020. Le congrès de notre fédération se tiendra du 29 novembre au 2 décembre 2021. Le congrès de l'USR83 se tiendra les 6 et 7 octobre 2021.

**Relevé de décisions** : en convergence avec les syndicats d'actifs et l'ASAVA, organisation d'un puissant rassemblement devant la Préfecture Maritime avec demande au Préfet de la prise en compte des années d'exposition à l'amiante dans le calcul de la retraite au titre des travaux insalubres et aussi les lenteurs et du blocage par le ministère pour solder les dossiers anxiété par le biais du protocole transactionnel.

Transfert vers le syndicat de toutes les questions concernant les retraités mais actuellement pris en charge par l'ASAVA.

Organisation de réunions à thème de la CE sur : la Sécurité Sociale, la dette, le Pôle Public de Défense (PPND) dans le cadre de la préparation du congrès fédéral.

Développement des initiations et/ou formations pour l'utilisation des moyens modernes de communication.